4.3.3. Ressource R6.03 : Connaissance de l'entreprise

Compétences ciblées :

- Administrer les réseaux et l'Internet
- Connecter les entreprises et les usagers
- Créer des outils et applications informatiques pour les R&T

SAÉ au sein de laquelle la ressource peut être mobilisée et combinée :

- STAGE.IOM | Stage
- PORTFOLIO | Portfolio

Descriptif :

Contexte et ancrage professionnel :

Le technicien R&T salarié ou indépendant doit pouvoir évoluer en connaissant les grands axes du droit du travail afin de pouvoir s'insérer sereinement dans le monde professionnel, mais aussi en connaissant les aspect juridiques spécifiques liés aux R&T dans la mesure où ils imposent des contraintes dans la gestion des utilisateurs, dans la conception d'un système d'information ou de communication, d'une base de données, etc.

Contenus :

- Repérer les grandes fonctions dans l'entreprise et se situer dans son organisation (technique, managériale, commerciale, économique...)
- Connaître l'environnement professionnel du salarié R&T (obligations et droits du salarié) : étude d'un contrat de travail, d'une fiche de paie, règlements communs, règlements intérieurs, conventions collectives, périodes d'essai, ruptures conventionnelles, prud'hommes...
- Appréhender l'environnement juridique propre aux R&T : étude de cas réels et concrets, responsabilité des fournisseurs d'accès et des prestataires de service, droits nationaux dans un réseau d'échanges internationaux, la sécurité des réseaux (ANSSI, directive NIS, loi de programmation militaire et OIV)...
- Appréhender l'environnement professionnel lié au RGPD : le RGPD et ses implications concrètes dans le travail du technicien RT (systèmes d'information, bases de données, sécurité, confidentialité...).

Préconisation de mise en oeuvre :

- Etude de documents réels et à jour, visite aux Prud'hommes, visite en entreprise (service RH), intervention d'un avocat spécialisé dans les questions numériques...
- Intervention d'un juriste en entreprise R&T, études de cas réels et concrets (FAI pour les professionnels sollicité par les services de police ou la justice afin de transmettre des données clients dans le cadre d'enquêtes ou renseignements)
- Intervention d'un formateur RGPD en entreprise auprès des techniciens SI ou DSI.

Apprentissages critiques ciblés :

- AC31.01 | Concevoir un projet de réseau informatique d'une entreprise en intégrant les problématiques de haute disponibilité, de QoS, de sécurité et de supervision
- AC31.03 | Réaliser une maquette de démonstration du projet
- AC32.01 | Déployer un système de communication pour l'entreprise
- AC32.02 | Déployer un réseau d'accès sans fil pour le réseau d'entreprise en intégrant les enjeux de la sécurité
- AC32.03 | Déployer un réseau d'accès fixe ou mobile pour un opérateur de télécommunications en intégrant la sécurité
- AC33.01 | Élaborer les spécifications techniques et le cahier des charges d'une application informatique
- AC33.02 | Mettre en place un environnement de travail collaboratif
- AC33.03 | Participer à la formation des utilisateurs

Mots clés :

Droit du travail – FAI – DSI – RGPD – Droits utilisateur – Obligations légales – Marché

Volume horaire :

Volume horaire défini nationalement : 11 heures dont 2 heures de TP